



Cité Paolina

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL DE L'ÎLE-ROUSSE N°30 ■ ÉTÉ 2018



SOCIAL P. 4-5
LA FABRIQUE CITOYENNE



DOSSIER A LA UNE P.6-21
L'ÎLE-ROUSSE, avant-après



PATRIMOINE P.24
LA HALLE DES PECHEURS





LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

JEAN-JOSEPH ALLEGRI-SIMONETTI
Chevalier de la Légion d'Honneur,
 Maire de L'Île-Rousse

LES ADJOINTS

1^{ER} ADJOINT HENRI NAPPI

Chevalier de la Légion d'Honneur
 Conseiller communautaire
 - Administration générale
 - Gestion du Centre Jean Simi
 et Point d'Accès Multimédia (P@m)
 - Urbanisme (suivi et contentieux)
 - Sécurité des plages
 - Conception du Bulletin Municipal

2^{ÈME} ADJOINT JOSETTE AMBROGI

- Affaires scolaires
 - Gestion du personnel des écoles
 - Périscolaire en collaboration avec la
 communauté de communes
 - Funéraire

3^{ÈME} ADJOINT JEAN-PIERRE SANTINI

Conseiller communautaire
 - Gestion du personnel communal extérieur et
 gestion du personnel administratif
 - Gestion du Centre Technique Municipal
 - Travaux en régie
 - Parcs de stationnement

4^{ÈME} ADJOINT TOUSSAINT AMADEI

- Environnement
 - Patrimoine
 - Associations

5^{ÈME} ADJOINT JANY FERRANDI

Conseillère communautaire
 - Relations entre la ville et le C.C.A.S
 - Affaires sociales de la santé et de la famille,
 des personnes âgées, de l'insertion et du
 handicap

6^{ÈME} ADJOINT PIERRE-FRANÇOIS MAUSHART

Chevalier des Palmes Académiques
 - Jeunesse et sports
 - Gestion des infrastructures sportives
 - Commissions de sécurité
 - Gestion des Ports de Pêche et Abri
 - Gestion des bâtiments communaux

7^{ÈME} ADJOINT HÉLÈNE DE MEYER

Officier des Palmes Académiques
 Conseillère communautaire
 - Événementiel

8^{ÈME} ADJOINT ANNA COLOMBANI

- Halles et marchés
 - Culture (gestion du Spaziu)
 - Associations culturelles

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

PIERRE ANTONELLI

- Finances
 - Représente le Maire au Centre de Gestion

NONCE FRANÇOIS COLONNA

- Rédaction du Bulletin municipal sous la
 direction du 1^{er} adjoint, M^e Henri Nappi

Stéphane AMBROGI

- représente le Maire au Syndicat
 d'électrification

Marie-Josée ALLEGRI

Conseillère communautaire

Josée BUISSON

- Langue Corse

Sarah-Serena SOUSSAN CASANOVA

- Affaires juridiques

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

HYACINTHE MATTEI

Conseiller communautaire
Chevalier de la Légion d'Honneur,

ANGÈLE BASTIANI

Conseillère communautaire

BLAISE DARY

PAMELA LEONI

JOSEPH ORSINI

ANNICK POZZO DI BORGO

FRANÇOIS ANTONIOTTI

6^{ème} Vice-Président de la Communauté de
 Communes L'Île-Rousse Balagne

MARIE-JOSÈPHE CAPINIELLI

ANTOINE GUERRINI

8^{ème} Vice-Président de la Communauté de
 Communes L'Île-Rousse Balagne

ISABELLE FRANCESCHINI

Conseillère communautaire

Vincent ORABONA

Conseiller communautaire,
 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de
 Communes du Bassin de Vie de L'Île-Rousse

Antoinette SALDUCCI

1^{ère} vice-Présidente de la Communauté de
 Communes L'Île-Rousse Balagne

SOMMAIRE

PROJETS/TRAVAUX 4

CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE
 VOIE COMMUNALE
 CIMETIÈRE COMMUNAL

PATRIMOINE/CULTURE 5

RÉNOVATION DE LA HALLE DES PÊCHEURS

SANTÉ / SOCIAL 6-7

VIE ASSOCIATIVE
 INAUGURATION DE LA FABRIQUE
 CITOYENNE AVEC LE C.C.A.S

BUDGETS 8-9

COMPTE ADMINISTRATIF 2017
 BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

DOSSIER 10-25

A LA UNE : 15 ANS DE TRAVAUX
 ET D'INVESTISSEMENT EN IMAGES

TRIBUNE POLITIQUE 26

SARAH-SERENA
 SOUSSAN CASANOVA Conseillère municipale
 ESPACE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

VOS COURRIERS 27

NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT
 Marques postales de L'Île-Rousse

ACTUALITÉ DE LA CITÉ 28-31

SPASSIGHJATA IN CITÀ
 L'ACTUALITÉ EN PHOTOS
 ETAT CIVIL

HISTOIRE 32

LES ANCIENNES VILLAS

ÉDITO DU MAIRE



Mes chers concitoyens,

Ce numéro plus épais que d'habitude est l'occasion de dresser un bilan de mes quinze ans de mandat.

Avec ses hauts et ses bas, entouré de collègues, qui pour certains d'entre eux, sont toujours présents à mes côtés, je veux en images, vous donner à voir ce qui a changé, et vous dire ma satisfaction 15 ans après.

Malgré les vicissitudes de la vie municipale, et malgré les manquements de certains... Nous avons tenu la barre pour vous donner plus encore de bonheur de vivre ici.

Investir pour votre bien-être, améliorer votre quotidien, l'embellir, tels étaient nos objectifs, force est de constater que le pari est réussi, et qu'il le sera plus encore avant la fin de la mandature.

N'en déplaise à certains, l'Ile-Rousse a changé, les photos parlent d'elles mêmes, et il est donc inutile d'en rajouter, si ce n'est pour vous dire que contrairement à ce que vous avez pu entendre ou lire, les finances de la commune sont saines, l'endettement quasiment nul, les taux d'imposition « gelés » depuis 17 ans.

L'activité économique, contrairement à certaines élucubrations, est au plus haut.

L'activité du port de commerce a été multipliée par 3, en nombre de passagers, malgré l'arrêt de la ligne Ile Rousse/Nice de la SNCM.

Dans ce numéro « spécial », nous vous présenterons « La Fabrique Citoyenne » de la ville.

Ce nouvel outil va permettre à l'ensemble des citoyens de la micro-région, voire du territoire communautaire, de pouvoir participer à diverses activités, de devenir un lien d'échange et de partage intergénérationnel.

Je suis heureux et fier du chemin parcouru ensemble.

Ce bilan de mandat est une fierté que je veux partager avec vous bien sûr, mais aussi avec tous ceux qui ont contribué à sa réussite, les élus fidèles et dévoués, les personnels, les partenaires institutionnels et tous ceux qui ont pris part, à ces efforts pour faire avancer notre cité et lui permettre d'envisager un avenir serein en toute confiance.

Jean-Joseph
Allegrini Simonetti
Maire
de L'Ile-Rousse

Cari paisani,

Quellu numaru, più grossu chî d'abitudine, hê l'uccasione di fà un bilanciù di i mo 15 anni de mandatu. Incù alti è bassi, cù collegghi chî sò per certi sempre à fianc'à mè, vi vogliu dà in fiure ciò chî hê cambiàtu è divvi a mo cuntintezza 15 anni dopu.

Malgradu e vicende di a vita municipale è malgradu mancanze di certi... avemu tenutu a barra per davvi di più felicità à campà quì.

Investisce per u vostre benistà, migliurà u vostu cutidianu, imbelliscellu, tali eranu i nostri ubbiettivi, è pudemu custattà chî a scopa hê vinta, hê ch'ella a sarà ancu di più nanzu a fine di u mandatu.

Ne dispiace à certi, Lisula hê cambiata, i ritratu parlanu da par elli, hê dunque inutile d'aghjunghjene di più, solu s'ell'era per divvi chî à u cuntrariu di ciò ch'avete pussutu sente o leghje, e finanze di a cumuna sò sane, l'indebitera hê quasi nullu, i percentuali d'imposizione « gelati » dipò 17 anni.

L'attività ecunomica, à u cuntrariu di certe idee, hê à u più altu. L'attività di u portu di cummerciu hê statu multiplicatu da 3, in passageri, malgradu l'arrestu di a linea Lisula / Nizza di a SNCM.

Indè quellu numaru « speciale » vi presenteremu « a Fabbrica Citadina » di a cità. Quellu stuvigliu novu hà da permette à l'inseme di u micro rughjonu, o ancu di u tarritoriu cumunitariu di pudè participà à diverse attività, di divintà un legame intergenerazionale.

Sò felice è fieru di u chjassu ch'avemu fattu inseme.

Quellu bilanciù hê una fiertà ch'eo vogliu sparte ben intesu cun voi, mà ancu cù quelli chî anu cuntribuitu à a so riescita, l'eletti fidi è devutu, i persunali, l'associ istituziunali è tutti quelli ch'anu pigliatu parte à quelli sforzi per fà avanzà a nostra cità è permetteli di pruspettà in un avvene sanu in cunfianza.

Ghjuvan Ghjaseppu
Allegrini Simonetti
Merre di Lisula

ZOOM INFOS



Le Port de L'Île-Rousse confirme sa place de 3^{ème} port insulaire, après Bastia et Ajaccio

Le Port de L'Île-Rousse en 2017, c'est 366 escales, 397 054 passagers, 144 303 tonnes de marchandises.. Un trafic à la hausse pour le port de L'Île-Rousse !

Le Port de L'Île-Rousse représente ainsi 9,5% du trafic passagers de l'année écoulée.

A noter, une hausse de 5 % de son fret !

APPEL D'OFFRES

Trois nouvelles consultations d'entreprise ont été lancées au printemps afin de démarrer la construction durant le second semestre 2018 du nouveau Centre de Secours et d'Incendie, de la voie nouvelle et de l'extension du cimetière communal. Des réalisations importantes auxquelles nous consacrerons un article complet dans notre prochaine édition à paraître en janvier 2019 :

- le Centre d'Incendie et de Secours de L'Île-Rousse va être entièrement rénové et agrandi afin que les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels puissent bénéficier d'un centre adapté à leurs besoins et exercer leurs nobles missions dans de bonnes conditions;
- la voie nouvelle qui longera le Centre de Secours sera construite concomitamment et sera équipée de trottoirs pour protéger les piétons;
- le cimetière communal est un projet porté par Madame Josette Ambrogi, adjointe au Maire, qui a vu le jour officiellement le 2 août 2016 avec la délibération portant sur l'achat du terrain permettant l'agrandissement de l'actuel cimetière. L'avant-projet compte environ 280 emplacements supplémentaires complétés par des espaces verts, des bancs et un éclairage.

Ci-dessous, plan du futur Centre de Secours et d'Incendie de L'Île-Rousse.

A droite, intégration de la structure dans son environnement.



LA HALLE DES PECHEURS

Un mémorial en souvenir

Dans le cadre de sa politique de mise en valeur et de conservation du patrimoine, la municipalité de L'Île-Rousse va procéder à des travaux de restauration de la Halle des Pêcheurs que l'on nomme l'Oratoire de Saint Erasme, patron des marins. Cette halle, dont la commune est propriétaire, est située rue Notre Dame dans la vieille ville. Elle représente pour les Lisulani un lieu fort et symbolique qui abrite un Mémorial des professionnels de la mer.



La municipalité de L'Île-Rousse possède le titre de propriété original de 1781 créant en ce local la première halle commerciale de L'Île-Rousse. Cet espace commercial était destiné à l'approvisionnement local à l'époque où le gros de la production agricole de la Balagne, essentiellement l'huile d'olive et les agrumes, était exporté depuis le Scalu vers Marseille en marchandises consignées à bord de felouques et de goélettes.

Un diagnostic de son état et des travaux à réaliser a été confié au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Corse, le CAUE. Les travaux seront financés à hauteur de 50% par l'Office de l'Environnement de la Corse et à 50% par la commune. Les murs intérieurs vont être partiellement décrépis et recrépis à la chaux, puis entièrement repeints. Des travaux de réparation des canalisations d'eau vont être également effectués avec la dépose et la repose d'un revêtement de sol en galets. Une ancienne ouverture en arc de cercle, sur la façade latérale, qui avait été rebouchée va être ré-ouverte pour retrouver l'état originel de ce qui fut bien avant la création de la cité Paoline en 1760 un entrepôt et un lieu de vente des produits de la pêche locale. Sur cette baie sera posée une grille métallique identique à celles de la façade principale. Le montant total des travaux est de 87 120 € HT.



Cité à vocation maritime, les trois premières maisons de L'Île-Rousse ont été construites à proximité du Môle et du Quai d'Orléans. L'une d'elle abrite la Halle des Pêcheurs, un oratoire à Saint Erasme en hommage aux marins pêcheurs.

À PENA DI STORIA

Dans les années 1760, les premières maisons de L'Île-Rousse furent édifiées près du Scalu (actuel Môle et Quai d'Orléans). Elles étaient composées de trois entrepôts ; « Avant la fondation de l'actuelle cité, dans la petite anse abritée, proche du débarcadère, se dressait une tour qui fut transformée en poudrière par le gouvernement français. On notait seulement trois magasins... ». (1) A cette époque L'Île-Rousse était une enceinte fortifiée qui disposait de deux entrées : « Porte Suprane » (place Santelli) et « Porte Suttane » (place Paoli au niveau de l'actuel marché) ainsi qu'une entrée maritime au Scalu que le gouvernement français appela plus tard « Place de la Marine ». Les pêcheurs amarraient leur barque dans ce petit port jusqu'à la création à partir de 1839 du nouveau port près des Îles de la Pietra. Au Scalu, la mer était plus près du rivage et recouvrait entièrement l'artère « Sottu Mare ». Des anneaux d'amarrage anciens sur la façade laissent supposer que l'eau venait non loin du bâtiment et que les pêcheurs pouvaient y débarquer directement le fruit de leur labeur. Le poisson était vendu sur place jusqu'à l'ouverture en 1846 du Marché Couvert où ils installèrent leurs étals à proximité. En 1837, la famille Piccioni racheta l'entrepôt à la famille Mattei et fit construire une surélévation qui transforma le magasin en bâtiment d'habitation. La date est inscrite sur la façade d'inspiration florentine.

En 2002, la municipalité de L'Île-Rousse a procédé à une première remise en état du local. Depuis, il est un lieu de mémoire symbolique et fort des professionnels de la mer. Au milieu des objets et des photos ravivant les souvenirs trône Saint Erasme, Saint Protecteur des Marins. Chaque année le 2 juin, une procession en ville et en mer rassemble les habitants de L'Île-Rousse, cité à vocation maritime.

1. Don Antonio Orticoni, « Libro di famiglia », chapitre II, manuscrit en italien (1834)

LA FABRIQUE CITOYENNE

En présence de Monsieur Jérôme Seguy, sous-Préfet de Calvi, de Monsieur Jean-Joseph Allegrini Simonetti, Maire de la commune, de Monsieur Pinna, représentant la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Corse, de nombreux élus, de l'ensemble des membres du conseil d'administration du C.C.A.S, de sa vice-Présidente, Madame Jany Ferrandi, de Madame Marie-Line Denis-Casta, Directrice du Centre Social, de Mesdames Izabella Belcarz et Lou Hubert, animatrices du Centre Social ; près de 300 personnes se sont pressées pour l'inauguration d'un nouveau service du C.C.A.S : un Centre Social baptisé « La Fabrique Citoyenne de Lisula ».



La fabrique citoyenne est un lieu visant à favoriser la mixité sociale en portant une attention particulière aux plus fragiles et un vecteur de promotion des valeurs de solidarité, de respect de la dignité humaine et de neutralité.

Un nouvel équipement de proximité participatif

Ce nouveau service est ouvert à tous les habitants du territoire et où chacun quel que soit son âge pourra y trouver des activités. C'est un espace d'animation socio-culturelle qui va bien au-delà d'un équipement de proximité mais souhaite s'inscrire dans un projet de développement participatif.

Un lieu d'écoute pour renforcer le pouvoir d'agir

Le Centre Social « La Fabrique Citoyenne de Lisula » est avant tout un lieu d'écoute des besoins des citoyens et de l'ensemble de la population du territoire communautaire. Plusieurs axes d'action vont être proposés : la citoyenneté, l'économie sociale et solidaire, la famille et le lien social.

Chaque centre social fonctionne sur un principe d'animation globale qui donne à la structure tout son sens et sa vraie dimension. Elle prend en compte l'ensemble de la problématique sociale locale et garantit le projet de développement et la démarche participative. Le centre social renforce ainsi le pouvoir d'agir des habitants grâce à son équipe d'animation en étant un maillon du développement territorial. L'équipe du Centre Social est composée de bénévoles et de professionnels salariés qui fonctionnent en binôme pour mener à bien ces objectifs. Les habitants du territoire ne sont pas des consommateurs de services et/ou d'activités mais bien plus.



La Fabrique Citoyenne de Lisula a pour objectif principal de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions et de leur cadre de vie en devenant acteurs de ces changements. Tout le monde peut venir dans un centre social, sans distinction d'âge, d'appartenance ethnique, religieuse, culturelle ou de situation sociale. Briser les exclusions et renforcer les solidarités, permettre l'expression culturelle et le développement de l'éducation, autant d'enjeux portés par cette nouvelle structure.

Un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Corse

A ce jour, les ressources financières du centre social La Fabrique Citoyenne proviennent de fonds publics ; commune et Caisse d'Allocation Familiales de la Haute-Corse dans le cadre de l'agrément qui a été obtenu pour une durée de deux ans. Les ressources proviennent également de la participation financière des adhérents et de certaines prestations payantes.

Cette première saison sera marquée par la mise en œuvre des premières actions du projet social 2018-2019 validé par la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Corse au mois de janvier 2018.





	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Matin	10h-12h Ateliers Vitalité avec l'ASEPT (gratuit)	10h-11h Relaxation dynamique pour seniors (gratuit) 9h30-12h00 Permanence sociale assurée par le Ccas	9h30-12h Fabriquons ensemble (atelier créatif) (gratuit)	10h-12h Atelier mémoire seniors avec l'association Rivage une semaine sur deux (gratuit)	10h-12h La fabrique fait salon 1er vendredi du mois (gratuit) 10h-12h Jeux en folie - 3ème vendredi du mois (gratuit)	10h-12h Atelier enfants-parents 2ème samedi du mois (gratuit) 9h00-12h Marchja insemi (marchons ensemble deux fois par mois) 9h30 -12h Escapades culturelles (une fois par mois)
Après-midi		14h30-17h00 Permanence sociale assurée par le Ccas	13h30-15h00 La Fabrique qui déchire (couture, recyclage vestimentaire) 16h-17h Yoga enfant-parent			15h-18h La Fabrique qui mijote (atelier cuisine) 3ème samedi du mois
Soir	17h30-19h00	17h15-18h15 Parla insemi (cours de corse)	17h30-18h30 expression vocale (chant)	17h30-18h30 Hip-hop, Break dance, Electro	17h30-18h30 Yoga du rire 😊 (gratuit)	18h00-19h30 La Fabrique english
						18h30-20h00 Salsa Cubaine

Les coulisses de la Fabrique

Sorties seniors - *1 fois par mois*

Baby sitting dating - *30 juin*

Sorties familiales avec Le Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement de Corte - *4 et 11 juillet*

Séjours ados - *9 au 13 juillet*

Rencontres théâtrales à l'Aria - *7 et 8 août*

Semaine bleue - *8 au 14 octobre*

Les ateliers en éducation positive - *d'octobre à avril*

Range ta chambre - remplis ta tirelire - *novembre*

Fête de Noël - *décembre*

Repas solidaire - *décembre*

et bien d'autres...

Tout au long de l'année un panel d'activités sera proposé aux familles et aux personnes isolées, ponctué par l'organisation d'évènements qui se dérouleront au Centre Jean Simi. Pour découvrir l'ensemble des activités de la Fabrique Citoyenne de Lisula, vous pouvez venir sur place dans les locaux du C.C.A.S, 6 avenue Paul Doumer.

Le planning des activités est également disponible tout au long de l'année sur son site Internet : www.centresocial-ile-rousse.com ou sur sa page Facebook et prochainement sur son site Internet.

Téléphone : 04 95 60 14 64

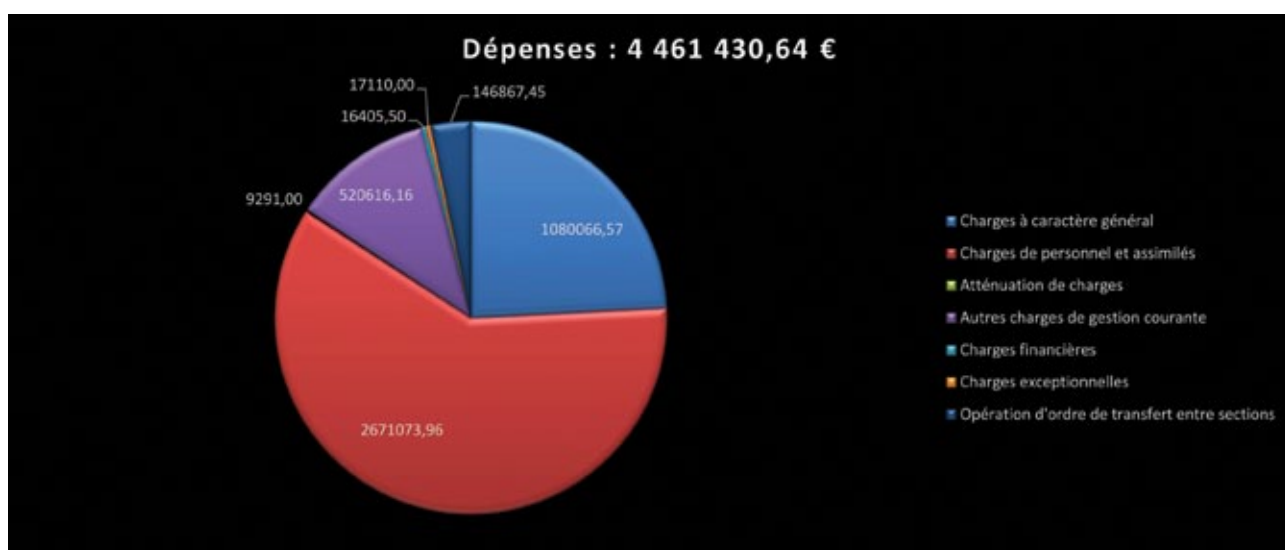
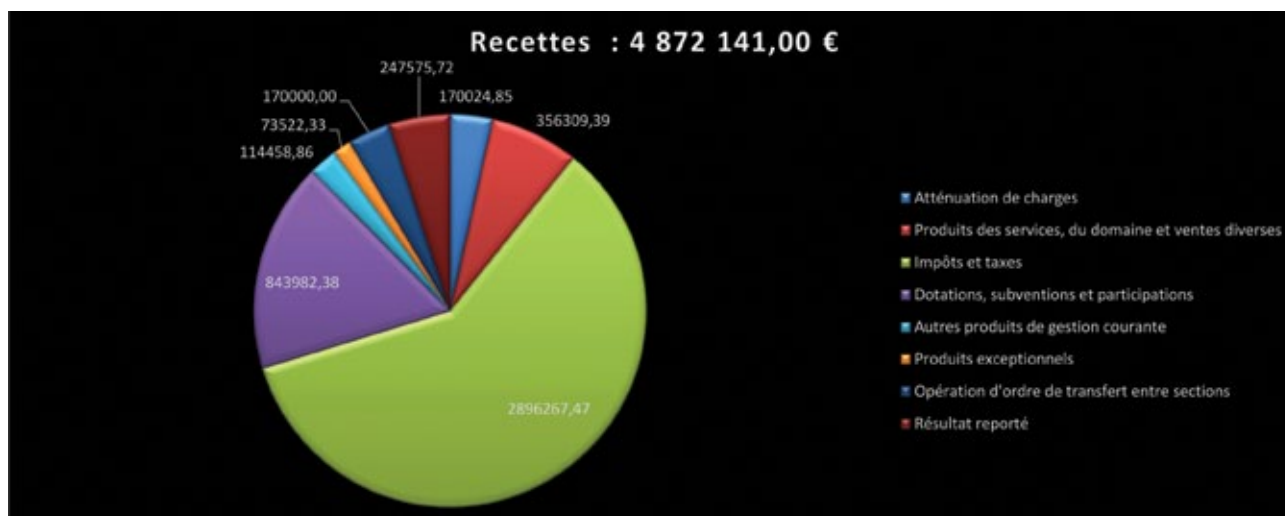
email : fabriquecitoyennelisula@gmail.com

Lors de l'inauguration du Centre Social, le 19 mai, un programme festif a été concocté par l'équipe d'animation ; coloriage géant, château gonflable, défilé de mode intergénérationnel, lancer de color poudre, apéritif bucolique, live acoustique d'Angela et Josepha et DJ.



COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Section fonctionnement



En 2017, le budget prévisionnel de la commune prévoyait des dépenses à hauteur de 4.853.415,72 €. Grâce à la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement le montant total a été de 4.461.430,64 €, soit une économie de 391.985,08 €.

CHAPITRES	BUDGET PREVISIONNEL 2017	REALISE EN 2017
CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 300 195,00 €	1 080 066,57 €
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 680 592,39 €	2 671 073,96 €
ATTENUATIONS DE CHARGES	28 178,00 €	9 291,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	522 800,00 €	520 616,16 €
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTES	4 531 765,39 €	4 281 047,69 €
CHARGES FINANCIERES	16 506,00 €	16 405,50 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	152 400,00 €	17 110,00 €
DEPENSES IMPREVUES		
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 700 671,39 €	4 314 563,19 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	152 744,33 €	146 867,45 €
OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION		- €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 853 415,72 €	4 461 430,64 €
TOTAL GENERAL	4 853 415,72 €	4 461 430,64 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Maîtriser les dépenses de fonctionnement, investir dans des projets structurants, trouver des recettes supplémentaires sans pour autant impacter le porte-monnaie de ses habitants, le tout sans transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa position de centralité et de sa nature touristique : voici les enjeux que la ville de l'ILE-ROUSSE doit relever.

Section fonctionnement

La Ville de l'Île-Rousse démarre un nouveau cycle d'économies pour reconstituer sa capacité d'autofinancement dans un contexte économique tendu avec une baisse conséquente de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) subie en 2017 (-209.000 €) et une baisse de 28.000 € supplémentaires des aides de l'Etat (DGF, dotation de solidarité rurale) pour l'année 2018.

Aussi, des mesures d'économie annoncées ont été reprises dans le prévisionnel 2018 à savoir :

- stabilité du volume de dépenses du chapitre 011 «charges à caractère général» par rapport à 2017
- limiter à 3% l'augmentation du chapitre «Charges de personnel» en accordant une vigilance particulière au niveau des charges de personnel non titulaire.

Malgré toutes ces contraintes et grâce à l'ensemble des mesures d'économies décidées dès 2018, la Ville va pouvoir investir près de 3 millions d'euros dans des projets structurants (caserne, voie de contournement,...) et bien que ne parvenant pas à dégager un virement à la section de fonctionnement, elle réussit tout de même à équilibrer son budget sans recourir à une augmentation des taux de la fiscalité (aucune augmentation depuis 17 ans des taux d'imposition de la commune), ni à l'emprunt.

Section investissement

En 13 années, la commune a emprunté la somme de 1 812 064,00 €. D'ici juillet 2019, la commune n'aura plus aucun emprunt à rembourser, ce qui permet d'envisager le recours à l'emprunt pour les opérations d'investissement futures. Pour information, la charge financière par habitant (intérêts des emprunts de la commune) s'élève à ce jour à 2,82€ alors qu'on observe une moyenne nationale de 19,11€ par habitant ! La capacité d'emprunt est importante, elle sera toutefois conditionnée par le redressement de la capacité d'autofinancement.

Les budgets de la commune et de ses établissements publics sont consultables sur son site Internet.

Recettes : 4.815.041,83 € / Section Fonctionnement



Dépenses : 4.815.041,83 € / Section Fonctionnement



15 ANS DE TRAVAUX ET D'INVESTISSEMENT



**Restauration extérieure
et intérieure de l'Eglise de la
Miséricorde**





**Révation totale extérieure
et intérieure du
Centre Jean Simi**



**Construction de 10 logements
sociaux et du CMP - Centre
Médico-Psychologique Adultes
Enfants**

**Construction de
24 logements
sociaux**

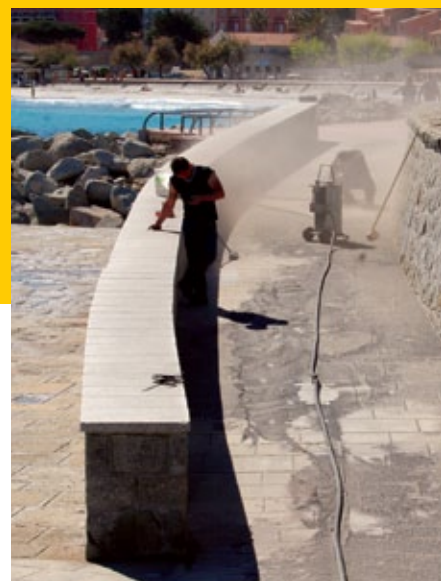


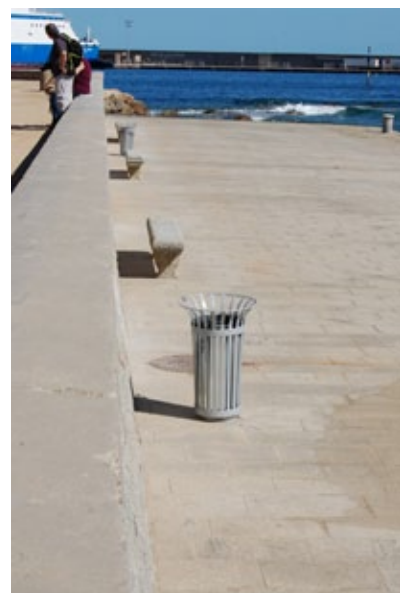
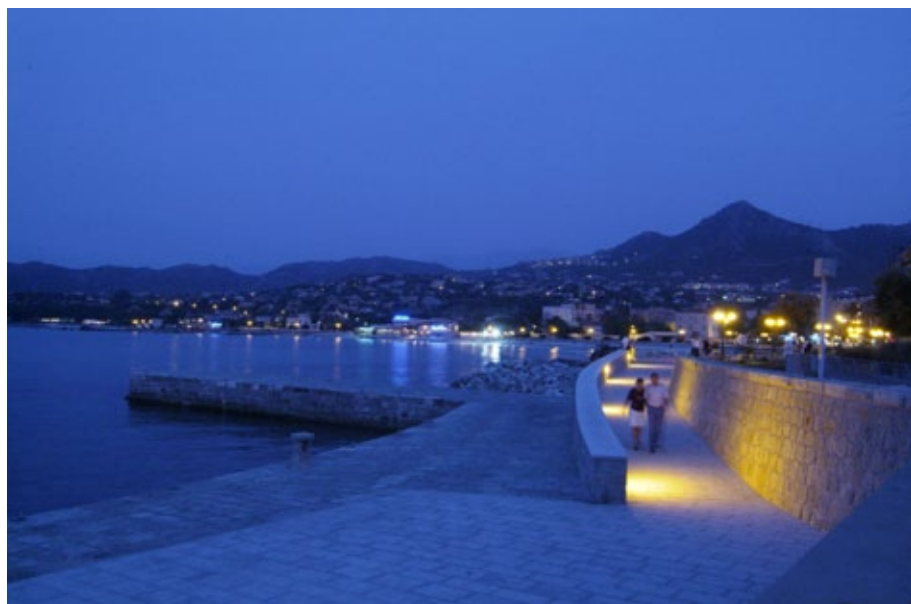
Rénovation extérieure et intérieure de l'Hôtel de Ville, restauration de la Poudrière et aménagement du parvis de la Mairie





Réhabilitation du Môle et du Quai d'Orléans, remplacement de l'éclairage public et du mobilier urbain





A LA UNE



Rénovation et aménagement des aires de stationnement ; parking de la Poste, parking Marin et parking Napoléon.





A LA UNE



Restauration du Marché Couvert aux 21 colonnes classé Monument Historique





Rénovation de l'Avenue Piccioni, remplacement de l'éclairage public et du mobilier urbain



A LA UNE



Rénovation complète du stade Jacques Ambroggi, agrandissement du bâtiment avec la création de vestiaires, de bureaux et la création d'une salle polyvalente. Remplacement de la pelouse homologuée aux normes de la Fédération Française de Football





Création d'une base nautique



**Rénovation du
Square Tino Rossi
et création de deux
nouvelles aires de
jeux pour enfants
place Paoli**



A LA UNE



Sauvetage des palmiers sur la place Paoli menacés par les charançons rouges



Avant

Rénovation et aménagement de la Place Delanney

Après





**Aménagement de l'Allée Charles de Gaulle,
création de zones de stationnement et de trottoirs et de passages protégés jusqu'aux écoles
communales, remplacement de l'éclairage public et du mobilier urbain**

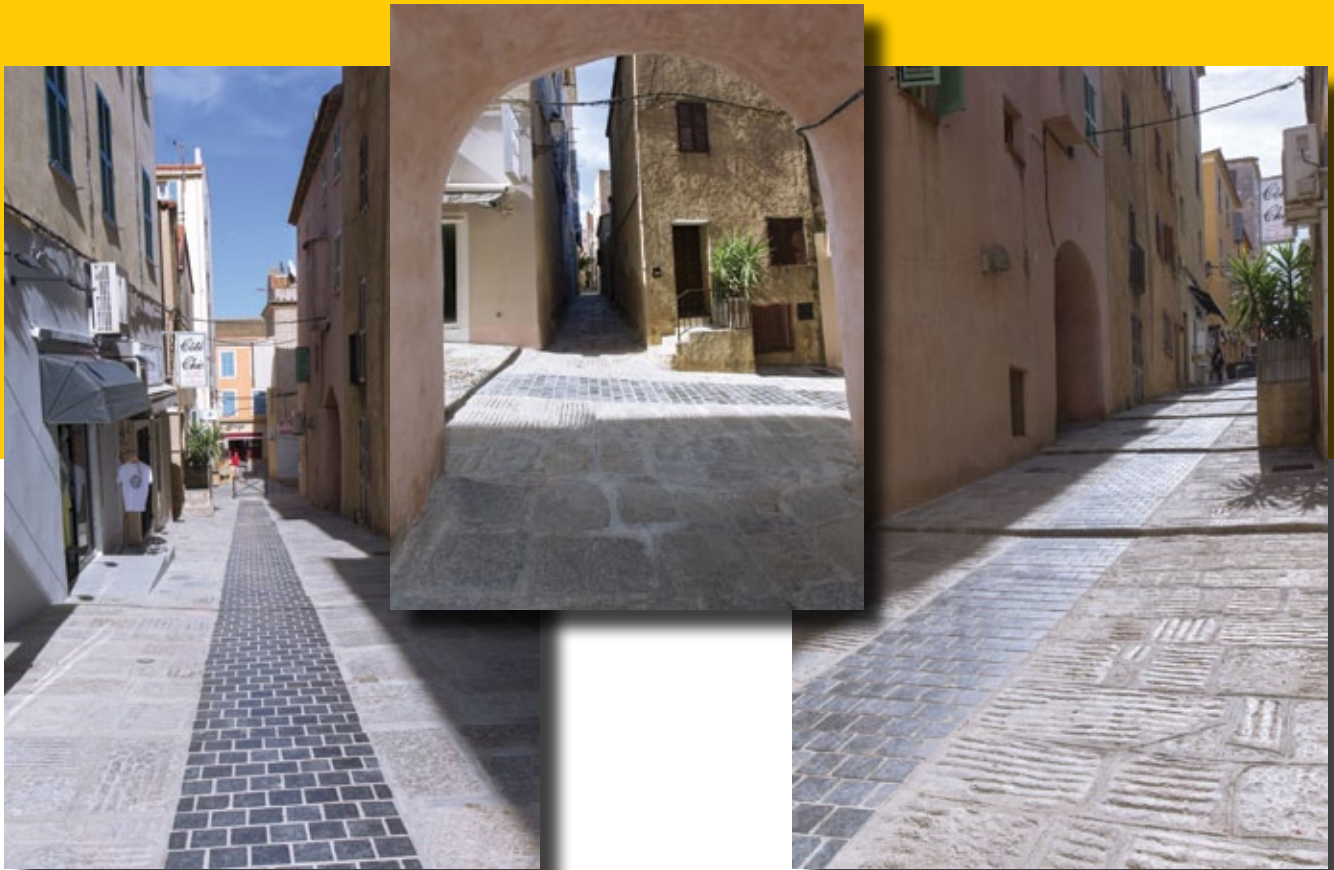


A LA UNE



**Installation d'une grue de levage
et rénovation des boxes des pêcheurs,
création de l'Avenue David Dary, reliant
l'Hôtel de Ville aux Iles de la Pietra.**





Réfection des dalles et terrassements des rues de la vieille ville en pierres de Luzerne ; rues Agila, Fioraventi, Blasini, Général Graziani et Luce de Casabianca

Aménagement des voies communales ; Boulevard Pierre Pasquini et autres voies



MAJORITÉ

Sarah-Serena Soussan Casanova, Conseillère municipale

Diplômée en droit public et en sciences politiques, j'ai toujours été passionnée par la politique, par la gestion des affaires publiques plus largement.

L'attachement qui est le mien à la ville de L'Île-Rousse est nourri par le fait que je suis née et j'ai grandi au sein de la cité Paoline. C'est pourquoi j'ai décidé en 2014 de m'engager, avec enthousiasme, à oeuvrer en faveur et au service de l'intérêt général.

Juriste publiciste, j'ai été honorée de recevoir la gestion de la délégation relative aux affaires juridiques de ma commune. Mon engagement politique est à ce jour comblé car il s'agit, en plus d'exercer les missions pour lesquelles j'ai été élue, à savoir, mettre mon temps au service des autres, d'envisager la mise en pratique de mes connaissances générales sur le droit applicable aux collectivités territoriales.

Il s'agit de veiller, par les missions qui sont les miennes à apporter le soutien nécessaire de l'expertise juridique quant aux décisions que souhaite voir mises en œuvre ma majorité au sein du conseil municipal.

Mon travail consiste à assurer la sécurité des actes juridiques que la collectivité est tenue de prendre. Pour ce faire, ma collaboration avec les différents services techniques et administratifs est essentielle, car nos interactions permettent de répondre aux besoins de la collectivité notamment en ce qu'il s'agit de veiller à la réussite d'une politique municipale et de son bien-fondé juridique.

Il s'agit également d'élaborer les procédures nécessaires afin de faciliter l'exécution des politiques publiques souhaitant être mises en œuvre par les élus, ou encore par les actes que la collectivité est tenue de prendre.

Le travail d'un juriste au sein d'une collectivité consiste également à apporter l'assistance et le conseil auprès des élus. Mon mandat de conseillère municipale s'envisage donc à l'aune d'une réalité juridique complexe et évolutive, notamment des textes de lois, qu'il s'agit toutefois de mettre en conjugaison avec l'aboutissement de projets et de montages juridiques essentiels à la collectivité.

Le règlement des conflits et la gestion des contentieux est également un des pans majeurs de la délégation. Il s'agit de veiller aux intérêts de la commune en matière de justice afin de faire valoir les droits qui incombent aux citoyens et aux agents du service public.

L'assistance et le conseil juridique dominant également en matière de respect de l'intégrité du domaine public terrestre et maritime de la ville de L'Île-Rousse. Il s'agit d'exercer les contrôles relatifs aux occupation des domaines, en veillant au respect des signatures des documents afférents aux diverses occupations, mais aussi de gérer en qualité de pré-contrôle de légalité l'ensemble des règlements et des actes que la collectivité souhaite rédiger et voir mis en application sur le territoire communal.

Enfin, l'élaboration et la tenue de la veille juridique communale ainsi que la diffusion de l'information juridique aux différents services impliquent la mise en place d'une politique de l'information. Mes missions consistent à élaborer un travail relatif à la conservation de l'information et à la gestion des connaissances juridiques et que cela s'applique à favoriser un accès libre et permanent de tous nos concitoyens à l'information en oeuvrant à la mémoire territoriale de notre commune.

ESPACE RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

Groupe d'opposition
« Per Lisula »
présidé par Angèle Bastiani

Membres du groupe :
ANGÈLE BASTIANI,
BLAISE DARY
PAMELA LEONI
JOSEPH ORSINI
ANNICK POZZO DI BORGO

Opposition - indépendant
HYACINTHE MATTEI

Groupe d'opposition
« La Dissidence Constructive »

ANTONIOTTI François
CAPINIELLI Marie Josèphe
FRANCESCHINI Isabelle
GUERRINI Antoine
ORABONA Vincent
SALDUCCI Antoinette



MARQUES POSTALES DE L'ILE-ROUSSE

Contribution sur les Marques Postales de L'Île-Rousse par Charly Pissard Président de l'association Philatélique de Balagne

Marques postales de L'Île-Rousse, la période contemporaine depuis 1981

L'ère des bureaux temporaires de la Poste

Période florissante de la philatélie en France et ailleurs, les clubs, les cercles, les associations philatélique utilisent des cachets postaux spéciaux pour marquer les événements locaux et nationaux ou des manifestations officielles. La Corse se distingue des autres régions par la diversité et l'utilisation d'un grand nombre d'empreintes : les Bureaux Temporaires (BT) oblitèrent le courrier pendant toute la durée d'un événement. L'Île-Rousse arrive au premier plan dans ce domaine. Ces souvenirs philatéliques sont très prisés par les collectionneurs et véhiculent l'image de notre cité par le monde. On peut citer parmi eux les BT suivants :

- Mai 1992 : 2^{ème} Festival du Rire (annulé en raison de la tragédie de Furiani) (1)
- 4 mars 1995 : Journée du Timbre avec la célèbre Marianne de Gandon et le magnifique dessin de Jean Bellis, ancien légionnaire. (2) (3)
- 1-2 mai 1998 : Festimare 98 présidé par Pierrot Vincensini (4)
- Coupe du Monde de Football en 98, Café des Platanes (5)
- 6 mars 1999 : Tournoi du Timbre - Astérix (6)
- 15 mars 2003 : Fête du Timbre - Lucky Luke (7)
- 17 janvier 2004 : X^{ème} anniversaire E Cime (8)
- 17 octobre 2008 : Inauguration du bureau de poste de L'Île-Rousse (9)
- En 2008, dans la série «portrait de région» de «La France à voir» apparaît en arrière-plan une partie des îles rousses et sa superbe tour génoise. (10)

2



3



4



5



6



7



9



10

L'ACTUALITÉ DE LA CITÉ PAOLINE



Hommage au Colonel Arnaud Beltrame

Un hommage national a été rendu au Colonel Arnaud Beltrame le 28 mars. A la Gendarmerie de L'Île-Rousse, en soutien aux forces de l'ordre et aux forces militaires qui luttent au quotidien contre la barbarie du terrorisme une minute de silence a été respectée. Elle a été dirigée par l'Adjudant-Chef Pascal Maille, en présence du Général Boyer, 1^{er} adjoint à la Mairie de Corbara et de M^e Henri Nappi, 1^{er} adjoint à la Mairie de L'Île-Rousse.



ARMISTICE DU 8 MAI 1945



C'est en présence des autorités civiles et militaires que s'est déroulée la cérémonie commémorant l'Armistice du 8 mai 1945. Messieurs Jean-Joseph Allegrini Simonetti, Maire de L'Île-Rousse et Frédéric Guglielmi ont procédé à un dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts.

APPEL DU 18 JUIN



L'Appel historique du Général de Gaulle a été commémoré, sur la place de la 1^{ère} DFL, avec l'émotion et la ferveur habituelles. Monsieur le Maire a donné lecture du texte de l'Appel. Suivi par Monsieur le Sous-Préfet de Calvi, Jérôme Séguy, qui a délivré le message de la Ministre des Armées, mettant l'accent sur l'importance du sentiment national et de l'esprit de résistance, illustrés jadis par le Général de Gaulle et ses compagnons. Trois offrandes florales ont été effectuées par Jean-François Pasquini, fils du regretté Ministre et ancien Maire de L'Île-Rousse Pierre Pasquini; par le Colonel Thibaudin, accompagné par l'officier commandant le détachement d'honneur du 2^{ème} REP, le Chef de Bataillon Albrecht; et par Monsieur le Maire, accompagné par Monsieur le Sous-Préfet. A l'issue de la cérémonie, un cocktail a été offert dans la Salle des Actes de l'Hôtel de Ville.



1 - Le 11^{ème} Salon du Modélisme Indoor s'est déroulé au Cosc municipal les 26 et 27 mai. Cet évènement est unique en Corse avec l'installation éphémère de 400m2 de pelouse pour les courses de voitures et les parcours d'obstacles. Il a réuni les amateurs d'engins motorisés miniaturisés et de drones dans une ambiance familiale.

2 - 3 - XIV^{ème} édition de C O R A L I S U L A menée par Alexis Giuly avec I Macchaghjoli, le groupe folklorique emblématique bastiais à l'invitation de la « Chorale Cantemu Inseme, le groupe vocal Lisulanu et ITALICA, chorale de SETE, inspirée par la musique italienne en hommage à l'importante colonie transalpine présente aux abords de l'Etang de THAU depuis le 18^{ème} siècle. Les choralistes ont été reçus en Mairie par les adjoints M^{re} Henri Nappi, Jany Ferrandi et Pierrot Maushart, ainsi que Pierre Antonelli, conseiller municipal. Un concert avec l'ensemble des participants et la présence amicale du groupe Meridianu Cantu Corsu à l'église de l'Immaculée Conception a clôturé cette rencontre festive et chantante.

4 - 5 - L'Abbé Marcin Monka, archiprêtre de l'Île-Rousse a procédé à la bénédiction des rameaux sur la Marinella. Cette bénédiction marquait le début des cérémonies de la Semaine Sainte.

6 - Une concentration de motos Goldwing a eu lieu sur la place Paoli pour l'Ultimate Road Trip 2018 pour le plus grand plaisir des amateurs de motos.

7 - Durant la saison estivale, les Maîtres Nageurs Sauveteurs assurent la surveillance des plages de L'Île-Rousse et mettent à disposition le fauteuil de baignade «Tyrlo2) pour les personnes handicapées. En photo, Marion Benquet, étudiante en architecture, Léa Decombis, étudiante, et Anaëlle El Attard, élève infirmière.



Mentions légales :
Cità Paolina
Bulletin municipal semestriel n°30
été 2018
Dépôt légal :
Juin 2003 / L'Apparitore
Imprimerie Caractères - Biguglia
Directeur de la publication :
J.-J. ALLEGRI SIMONETTI
Réalisation :
M^{re} Henri NAPPI - Virginie ROUSSEL
Contribution histoire-patrimoine :
Jean-Christophe ORTICONI
Traduction en langue Corse :
MS-Aliotti
Papier recyclable
Ne pas jeter sur la voie publique



STAGE DE CHANT

Stage de chant au Stade Jacques Ambrogi avec la chorale Argentella et le chœur du sud mené par le chef de chœur Frank Castellano – 50 choristes venus de Corse et du continent

A NOS DEFUNTS



Madame Thibaudin

Une des personnalités les plus distinguées de notre ville nous a quittés subitement le 8 mars dernier : Mme Thibaudin, née Clary Casanova. La défunte, née dans une grande famille de Giussani, était l'épouse du Colonel Daniel Thibaudin, officier de l'Air, avec lequel elle se préparait à célébrer leur 60^{ème} anniversaire de mariage. Clary Thibaudin, femme cultivée et spirituelle, a brillé en tous les lieux où la conduisirent sa vie de femme

d'officier supérieur. Jusqu'en Chine où elle occupa une position d'Ambassadrice ad honorem à la fin des années 1980. Retirée des fastes militaires et diplomatiques, Madame Thibaudin s'est centrée depuis l'Île-Rousse sur l'éducation de ses quatre enfants et de ses neuf petits-enfants tout en s'impliquant notablement dans la vie associative locale. Assistant son époux dans la présidence des associations d'anciens combattants et de la Légion d'Honneur (SMLH), elle fut aussi la très dévouée et efficace trésorière du Souvenir Français, association nationale dont elle a reçu la médaille de bronze au cours d'une réception célébrée à l'Hôtel de Ville en décembre 2014. Ses funérailles ont été célébrées en l'église Saint Nicolas d'Olmi-Cappella, son village natal, et suivies par une foule considérable, au premier des rangs de laquelle se trouvait Monsieur le Maire.

Madame Leprovost



Au même moment, à la fin de l'hiver, disparaissait une autre figure chère au cœur des île-roussiens : Anna Leprovost, née Monti, propriétaire d'une des enseignes commerciales les plus emblématiques du centre-ville. Anna gérait depuis plus de 60 ans cette boutique et atelier de photographie, reprise au début des années 1950 par son époux Georges Leprovost, un artiste originaire de l'Ouest de l'hexagone, qui s'était établi entre les murs de notre cité tout jeune, juste après avoir effectué ses obligations militaires au Service Photographique des Armées. Anna Leprovost a su convertir l'atelier de photographie de l'avenue Piccioni en un lieu de convivialité, un véritable salon en fait, où chaque jour les vieux Lisulani autant que les visiteurs assidus de notre ville aimaient faire une pause. La défunte, qui était fière de se rattacher aux familles fondatrices de notre ville par sa grand-mère paternelle, née Rosoli, était également intarissable lorsqu'il s'agissait d'évoquer avec tous les détails les souvenirs de son enfance dans la partie haute de la vieille ville. Ses amis étaient nombreux pour lui dire adieu à l'église paroissiale de l'Immaculée Conception.

Léo Massiani

Le monde entrepreneurial de Balagne a perdu une de ses figures les plus emblématiques et respectées, Léo Massiani. Aîné d'une famille de la



noblesse terrienne de Balagne, né le 2 août 1923 à Novella, il demeura attaché jusqu'au dernier moment à ce repaire de machjaghjoli, berceau de sa lignée paternelle. Mais c'est à l'Île-Rousse qu'il devait créer son foyer et ses entreprises. Il y est venu enfant, en 1930, lorsque ses parents créèrent sur la Place Paoli une grande enseigne commerciale «Magasins Généraux d'Alimentation». Mobilisé par l'armée du Général Giraud en Algérie dès la Libération de la Corse, à l'automne 1943, il fit la guerre comme instructeur dans un régiment du Train. C'est à l'Île-Rousse qu'il épousa en février 1947 Marcelle Acquaviva, fille du Commandant Acquaviva et qu'il créa ses entreprises, dans le secteur de la distribution de carburants et la concession de la firme automobile Peugeot. Il a compté sans cesse avec l'aide de sa femme chérie, et il y a élevé ses trois filles, Anne-Marie, Françoise et Fernande. Très intéressé à la vie publique, Léo Massiani a été Conseiller municipal de l'Île-Rousse pendant seize ans, aux côtés du Maire Jacques Ambrogi, et, pendant des décennies, Juge au Tribunal de Commerce de la Balagne. Le défunt, ancien édile, était fier d'être le frère et le grand-père de deux autres anciens conseillers municipaux de l'Île-Rousse, Felicia Martelli et Jean-Christophe Orticoni.



Adrien Guidicelli

C'est avec beaucoup de tristesse que les île-roussiens ont appris le 17 juin le décès d'Adrien Guidicelli à l'âge de 80 ans qui restera pour plusieurs générations d'entre eux leur moniteur d'auto-école ; celui qui leur prodigua conseils et encouragements pour passer leur examen de conduite. Avec un sens profond de la famille et de l'amitié, Adrien Guidicelli était d'un soutien affectif sans faille pour ses proches. Amateur de voitures, passion transmise par son père Gaëtan, taxi, et également amateur de football investi dans le suivi de la carrière de son neveu Guitou Panciatici, il laisse derrière lui le souvenir d'un homme au grand cœur dont la générosité et la bonne humeur manqueront inévitablement dans la cité.

ETAT CIVIL PREMIER SEMESTRE 2018

NAISSANCES :

PRÉDY Louka, Pierre, Antony – 01/01
 HATHROUBI Camélia, Sarah – 24/01
 HARRACHI Adam – 06/02
 OUPARAVONG Lana, Camille, Hope – 09/02
 GIUDICELLI Don-Côme, Antone – 14/02
 BECHAR Adam – 10/03
 SEBENTOUTE Nacim, Yacer – 21/03
 CECCALDI PALDACCI Paulu Andria – 28/03
 BOURASSEAU Soline, Ghjulia, Marie – 14/04
 BOUAZIZ Amina – 23/04
 GRADINARU Giulia Maria – 01/05
 EL RHIRHAYI Amira – 11/05
 CHIYDI Yanis – 12/05
 ITARIAN Ayoub – 16/05
 AKANNI Mohamed-Siraj – 03/06

MARIAGES :

FERRANDINI Rodolphe Antoine
 & BRISSAUD Magali Bernadette – 03/03

 VACHON Cyril Alain
 & BONNIVEN Séverine – 05/05

 EL AMAMI Mehdi & TIGHALINE Habiba – 12/05

 WEYDERT Pierre-Alain Jacques André
 & LEROY Claudia Lila – 22/06

 GROS Yannick, René
 & DIAZ Christelle Angèle Michèle - 23/06

DECES :

SUZZONI Nicolas – 02/01
 BARDEGLINU Jean – 08/01
 CUNY veuve EMMANUELLI Jeannine – 13/01
 CRUCIANI divorcée GARCIA Nataline – 10/02
 LUCIANI veuve CRUCIANI Françoise – 03/03
 SUZZONI Marie, Rose – 03/03
 POUBEAU vve BERQUER Paulette Georgette Angèle – 09/03
 MONTI veuve LEPROVOST Anne Marie – 13/03
 REQUISTON Marc Alain Joseph – 12/03
 CASANOVA épouse THIBAUDIN Xavière Eliane Marie-Claire – 09/03
 REZZI veuve PETITFILS Monique – 19/03
 ANDRÉ veuve PETIT Geneviève Marie – 26/03
 PARISI François Marius René – 03/04
 MAGIS divorcée RENUCCI Michele Renee Ginette Pierrette – 08/04
 RIBET veuve TROJANI France Marie Andrée – 05/04
 LEPREUX Michel Marcel – 09/04
 COLOMBANI veuve PISSARD Marie Andryenne – 05/04
 MORETTI vve NOBILI Jacqueline, Marie, Madeleine – 15/05
 MASSIANI Antoine Léonard Ambroise – 24/05
 MARIE Harold Claude – 02/06
 TADDEI Michel – 09/06
 GUIDICELLI Adrien François - 17/06

AGENDA



VOTRE PROGRAMME À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL L'ÎLE-ROUSSE BALAGNE

AVENUE JOSEPH CALIZI - L'ÎLE-ROUSSE
 04 95 60 04 35

ET SUR WWW.OT-ILE-ROUSSE.FR

EXPOSITIONS, ÉVÈNEMENTS CULTURELS ESPACE CULTUREL U SPAZIU

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

RETROUVEZ LES ACTUS DU SPAZIU SUR FACEBOOK

COMITÉ DES FÊTES L'ISULA IN FESTA

WWW.FACEBOOK.COM/LISULAINFESTA

L'AGENDA DE LA COMMUNE SUR :

WWW.MAIRIE-ILEROUSSE.FR

Edition 2018 du carnaval organisé par le comité des fêtes L'Isula in Festa.
 Il a réuni sur la place Paoli de nombreuses familles pour une après-midi festive.

L'ILE-ROUSSE LES ANCIENNES VILLAS

par Jean-Christophe Orticoni

L'Annuaire général du Département de la Corse, agenda régional pour 1938, édité par la librairie Costa à Bastia, ouvre de cette manière la page de L'Île-Rousse : « Bénéficiant d'un climat doux, bien abrité sur le bord d'une baie, L'Île-Rousse est un centre touristique vraiment séduisant ; c'est aussi un centre commercial actif dont la population accueillante et affable vous oblige par son aménité. Le touriste y trouve le confort des grands palaces. On y trouve les agréments des grandes plages, mais avec le bénéfice d'une paix sereine, sous un climat enchanteur, au milieu de sites bien faits pour désirer y vivre ». Lorsqu'on détaille le guide, on note que la station balnéaire compte déjà à l'époque une vingtaine de villas de plaisance, dont la plupart sont maintenues en bon état huit décennies plus tard.

La plus ancienne de ces propriétés est certainement la villa Damiani, connue depuis comme villa Zanardi. Cette belle demeure classique entourée de vastes jardins en terrasses a été construite aux abords des deux églises de L'Île-Rousse, en haut de la place Paoli, par une dame de la haute société qui a laissé son nom sur le calendrier des Saints Corses : Adélaïde Savelli, née Muzio-Olivi, veuve de Georges Savelli, Chef d'escadron de la Garde Républicaine. Tertiaire franciscaine ayant répandu ses bienfaits sur les édifices religieux de notre ville, celle dont la fête est fixée au 20 novembre – elle est décédée le 20 novembre 1899 à l'âge de 70 ans – est retenue comme un exemple d'humilité, d'oraison et de sainteté. Adélaïde Savelli ayant perdu tôt sa fille unique légua à sa nièce, Laure Damiani, la villa qui est passée depuis à la famille Zanardi, avant d'abriter l'office notarial de L'Île-Rousse.

En bordure de la vieille ville se dresse la demeure aristocratique du Docteur Rodolphe Santelli, médecin titulaire des indigents de la commune et ancien Député de Calvi, laquelle a été depuis privée de ses jardins par l'essor urbanistique de la ville.

Le front de mer s'est vu garnir assez vite de coquettes maisons. D'abord la villa « Saint Théophile », connu plutôt comme « A Casa di Signori », du nom des patriciens qui l'ont faite construire en 1882 : Théophile de Signorio, de Corte, et son épouse, Antoinette Mulatier de La Trolière, représentante de la noblesse du Bourbonnais. A l'époque de la publication de l'Annuaire cité plus haut en référence, la maison appartenait à leur fils, Henri de Signorio, lequel devait mourir deux ans plus tard. Cette demeure de prestige a malheureusement été démolie au cours de la dernière décennie pour laisser la place à un hôtel moderne. Toujours sur la plage « Ginebara », propriété de Madame Neveu-Allegrini, parfait exemple du style art-déco, a présenté assez d'attrait pour servir de cadre au tournage du téléfilm emblématique « Les Héritières » en 2009.



La villa « Saint Joseph », au bout de la Plage d'Or, a été édifée en 1912 par Albert Muzio-Olivi qui avait confié la réalisation des plans à son ami architecte niçois Paul Trachel. Cette maison, qui devait être le prototype d'un lotissement jamais réalisé en raison du décès prématuré du constructeur, appartient depuis à la famille de Jean-Baptiste Pietri. Sur l'avenue Président Paul Doumer, on trouve également de belles maisons de famille : celle du Président Joseph Ambrogi, datant de 1900, que l'Annuaire classe au registre des villas même si elle est dotée de portes de magasins donnant sur la rue ; en face, celle du libraire Antoine Ambrogi, construite en 1930 sur un terrain détaché du parc du Château Piccioni ; la villa Leoni, aux lignes pures et élégantes ; la villa « Les Hirondelles », construite en haut de l'avenue par Joseph Calizi pour miss Clairmont, gérante anglaise du club-house du Golf de Lozari.

Sur la route de Monticello, on trouve une des plus importantes villas de L'Île-Rousse « La Julie ». La bâtisse était initialement un local commercial, abritant depuis 1889 la distillerie de Joseph Casabianca, origine de la fabrique d'apéritifs « Casanis », puis une laiterie modèle. Jusqu'à ce que le notaire Maître Jules Fioravante y établisse sa demeure et son office notarial, réputé dans les années 1950 comme étant le premier de Corse. Suivant la même route, on trouve « Fontana Marina », demeure de Sébastien Gavini, haut magistrat, ancien Maire de L'Île-Rousse et Député de Calvi, qui existe toujours avec des jardins en terrasses et enfermée de hauts murs.

Au croisement des routes de Santa Reparata et de Calvi, bordant l'avenue qui ne s'appelait plus « Cours de l'Impératrice » et pas encore « Allée Charles de Gaulle », on trouve la coquette maison offerte à la Belle Epoque par Charles Lanata à sa fille Claire, à l'occasion du mariage de celle-ci avec un représentant de la grande famille Salvini d'Occigliani.

Enfin, route de Calvi, on trouve « Les Eucalyptus », villa construite par Madame Fabry, née Morel, avant 1880. L'extension très importante de cette propriété a permis à la famille Fabry d'y créer une exploitation agricole modèle, dont les vestiges, plantations, murs, bassins et fontaines subsistent dans le quartier. Cette villa passa depuis aux familles Maiffredy, Rigal, Tanuro et Mariani.

C'est un avantage pour L'Île-Rousse d'avoir pu conserver ces demeures qui constituent la mémoire des familles fondatrices autant qu'elles témoignent de la pérennité de sa vocation de lieu de plaisance.

*Légendes illustrations :
la villa « La Julie » en 1943, aquarelle de Marcel Frassati*